



Monsieur Jacques FEYTIS
Directeur des Ressources Humaines
COVEA

Niort le 30 novembre 2020

Monsieur,

Nous constatons que vous n'avez pas donné suite à notre courrier concernant la BDES COVEA et son accès limité pour nos élus du CSEE NIORT.

Nous restons dans l'attente de votre réponse sur ce point par ailleurs.

Du fait du télétravail actuellement généralisé pour la très grande majorité des salariés des centres de gestion et de contact téléphoniques, ainsi que pour une grande partie des services du siège social, de nombreux salariés n'ont plus accès aux tracts et ne peuvent plus bénéficier de la visite de leurs élus.

Nous vous demandons la mise en place d'un dispositif simple et universel pour faciliter le dialogue social au sein de COVEA, comme le prescrit l'ANI sur le Télétravail récemment signé, par exemple un portail à disposition des organisations syndicales où elles pourraient déposer leurs communications avec une alerte par mail à chaque nouveau dépôt d'un tract.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de notre considération.

Jean PENIGAUD
RSS FO MAAF

Copie à l'inspection du travail de Niort et de Paris